



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES PÊCHES MARITIMES

Sommaire

Planification stratégique 2019–2022

Adoptée à Gaspé le 25 mars 2019 par le conseil d'administration

Coprésident du conseil d'administration

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) désire mieux structurer ses actions sur les prochaines années dans une perspective d'efficacité et de développement. Évoluant dans un environnement en pleine mutation, il a déterminé ses grands enjeux conformément à sa mission et en adéquation avec ses valeurs et sa vision.

C'est dans ce contexte qu'il s'est doté d'un plan stratégique qui lui permettra de systématiser les actions propres à assurer son développement et sa pérennité. Élaborée grâce à la contribution de l'ensemble des parties prenantes, cette planification stratégique permet à l'organisation de se donner une feuille de route claire et cohérente en mesure de contribuer à son développement.

Dann Norrmand
Coprésident patronal

Message de la directrice générale

Maintenant que les grandes orientations ont été fixées par le conseil d'administration, il appartient à l'équipe de travail de les mettre en œuvre. Ainsi, tout en optimisant notre offre de services, nous allons poursuivre nos efforts en matière d'augmentation des revenus et d'amélioration de notre rayonnement.

Le plan que nous nous sommes donné est ambitieux mais toutes et tous ensemble, nous en assurerons la réalisation. Grâce à ces efforts concertés, le CSMOPM continuera ainsi de poursuivre sa mission essentielle au bénéfice de ses membres et des entreprises du secteur des pêches et de l'aquaculture qui demeureront toujours au cœur de notre action.

Marjorie Chrétien

Mission

Par la mobilisation des principaux acteurs, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) favorise l'attraction, la valorisation, la formation et le développement de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs de l'industrie des pêches et de l'aquaculture.

Vision

Être l'acteur incontournable et être reconnu pour sa capacité à accompagner efficacement les travailleurs et les employeurs de l'industrie des pêches et de l'aquaculture relativement aux enjeux et aux besoins en matière de main-d'œuvre.

Valeurs

Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, le CSMOPM fait siennes les valeurs suivantes :

La compétence

Autant dans ses relations avec autrui empreinte de professionnalisme que dans son approche qui vise à doter l'industrie des pêches de travailleurs dont les connaissances, le savoir-faire et l'expertise sont reconnues, la compétence est au centre des préoccupations du CSMOPM.

La concertation

La concertation est au cœur de ce que le CSMOPM est et fait. Elle colore l'ensemble des relations durables qu'il bâtit avec ses membres, ses bailleurs de fonds et les entreprises du secteur. C'est cette relation de confiance entre véritables partenaires qui est l'assise de l'organisation et sur laquelle se construit son développement.

La crédibilité

Basée sur la compétence, le professionnalisme, la rigueur, la confiance mutuelle et la probité, la crédibilité facilite les relations entre partenaires et favorise l'atteinte des objectifs de notre organisation.

L'engagement

L'engagement permet la réussite, mais également le développement et le dépassement. C'est pourquoi toute l'équipe du CSMOPM est engagée et mobilisée au service de la mission de l'organisation et au bénéfice des travailleurs et des employeurs du secteur.

La reconnaissance

Dans ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes, le CSMOPM leur attribue le bénéfice de leur contribution et leur reconnaît le rôle important qu'elles jouent dans l'écosystème des pêches et de l'aquaculture.

L'innovation

Par sa capacité de créer et de se réinventer, le CSMOPM est un précurseur dans son champ d'activité, et ce, au bénéfice de ses membres, de ses partenaires et de l'industrie.

Planification stratégique 2019–2022

Afin de poursuivre sa mission et de réaliser sa vision, le CSMOPM a identifié ses cinq enjeux pour les trois prochaines années.

Enjeux

1. Optimisation de l'offre de services

L'optimisation de l'offre de services permettra d'offrir des services toujours mieux adaptés aux besoins de ses membres.

2. Rayonnement du CSMOPM

Dans un contexte de développement, l'accroissement de la visibilité et de la notoriété du CSMOPM demeure un enjeu important.

3. Valorisation des métiers et de l'industrie des pêches et de l'aquaculture

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la valorisation des métiers de l'industrie est essentielle.

4. Renforcement des lieux de concertation

La concertation est le mécanisme privilégié par le CSMOPM pour réaliser sa mission.

5. Pérennisation de l'organisation

Tout en se développant, le CSMOPM doit consolider son fonctionnement en assurant sa stabilité et sa durabilité.

Orientations

L'atteinte de cet objectif passe par les quatre orientations suivantes :

- **Évaluer et redéfinir l'offre de services**
- **Déployer la nouvelle offre de services**
- **Valoriser la formation initiale et la formation continue**
- **Assurer une présence sur la Côte-Nord**

Pour relever ce défi de relations publiques, il faudra :

- **Structurer les actions de communication**
- **Promouvoir le CSMOPM et son offre de services**

L'atteinte de cet objectif passe par les deux orientations suivantes :

- **Promouvoir les métiers du secteur et l'industrie auprès du grand public**
- **Sensibiliser les employeurs à l'amélioration des conditions de travail**

Deux orientations à cet égard seront mises en œuvre :

- **Accentuer la présence du CSMOPM dans le milieu**
- **Se faire connaître des décideurs**

Trois actions principales permettront d'y arriver :

- **Accroître les revenus autonomes**
- **Augmenter le nombre de membres**
- **Bonifier les règles de régie interne et de gouvernance**



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES PÊCHES MARITIMES

185, rue de la Reine, Gaspé (Québec) G4X 1T7
418 368-3774 | comite@pechesmaritimes.org | pechesmaritimes.org